

**AUDIT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CIBLE 5.2 DE L'ODD 5 : CAS DE LA LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE, Gestion 2017-2021**

- 1. La Cour des comptes de Madagascar mène cette année un audit sur les violences basées sur le genre. Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir ce sujet d'audit ?**

1-1 : La Cour des comptes a défini dans son Plan Stratégique 2020-2024 l'Objectif stratégique 2 : promouvoir les contrôles axés sur le genre, l'inclusion et la diversité du Résultat Stratégique n°01 : L'ISC contribue à la promotion de l'intégrité, de la redevabilité, de la transparence des organismes publics en corrélation avec les priorités de l'Etat.

Le Plan Stratégique de la Cour des comptes (2020-2024) prévoit comme Résultat stratégique n°1 la contribution de L'ISC à la promotion de l'intégrité, de la redevabilité et de la transparence des organismes publics en corrélation avec les priorités de l'Etat. Puis, l'objectif stratégique 2 dudit plan a visé la promotion des contrôles axés sur le genre, l'inclusion et la diversité tout en définissant comme activité A1.2.1 « la Réalisation d'audits de performance axés sur le genre. »

1.2 : Etat des lieux/statistiques sur les VBG nationaux alors que l'Etat s'est engagé à travers les OMD et relayé par les ODD

Depuis l'univers des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers son objectif n°3 « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » qui a été par la suite relayé depuis 2015 par les Objectifs de Développement Durables (ODD) entre autres l'ODD 5 "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », l'Etat Malagasy prouve ses engagements à apporter des progrès dans ce domaine. D'ailleurs, des différents rapports démontrent que Madagascar a clairement défini les cibles que le pays compte mettre en œuvre directement à travers des politiques, stratégies, des programmes, des plans d'actions ainsi que d'autres instruments y afférents.

Par ailleurs, étant donné que la promotion de l'égalité de genre est un concept universel essentiel pour le développement, les acteurs publics et privés, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations de la société civile sont à appeler à apporter leur contribution afin d'améliorer la situation.

Pourtant, les violences basées sur le genre demeurent un problème récurrent à Madagascar.

L'enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs de Millénaire pour le Développement (ENSOMD) conduite en 2012-2013 indique que :

- Les femmes subissent diverses formes de violences, notamment physiques, sexuelles, psychologiques et économiques.
- Les données collectées montrent que 30% des femmes de 13 à 49 ans ont subi au moins une forme de violence durant les 12 derniers mois précédant l'enquête.
- La forme la plus répandue est la violence psychologique (19%) et la violence physique (12%).
- La violence sexuelle représente 7,2% des cas et la violence économique 5,3%.
- Les résultats de l'enquête montrent également que les femmes et les filles vivant dans le milieu urbain (14%) sont aussi plus exposées aux violences physiques que celles du milieu rural (12%)

tandis que les femmes et les filles en milieu rural (7,5%) sont plus exposées que celles en milieu urbain (6%) quand il s'agit de violence sexuelle.

L'enquête sur « Multiple Indicators Cluster Survey » (MICS) Madagascar réalisée en 2018 mentionne que :

- 32% des femmes ont déclaré avoir subi une violence dans les 12 mois qui précédaient l'enquête
- 14% des femmes ont été victimes de violence sexuelle au cours de leur vie.
- 41% des femmes contre 29% d'hommes interviewés trouvent acceptable la violence faite aux femmes.
- D'après les données, la violence conjugale est plus diffusée dans le milieu urbain que rural (30% contre 21%)
- 2 filles sur 5 se marient ou entrent en union conjugale avant l'âge de 18 ans, faisant de Madagascar l'un des pays où le taux de mariage des enfants est des plus élevés au monde
- Le mariage des enfants est plus accentué dans le milieu rural.

Alors, il y a lieu de demander : « Pourquoi ces problèmes et ces pratiques persistent-ils ? Qu'en est-il de la performance de la politique publique et des actions publiques ainsi que les interventions de l'Etat dans le domaine ?

1.3 : Pour la mise en œuvre particulière de l'ODD 5, l'Etat s'est doté d'une stratégie (SNLCVBG) en tant que document stratégique de la lutte contre les VBG qui est une stratégie pionnière.

Face à la situation préoccupante relative aux problèmes liés aux VBG, le Gouvernement malagasy à travers la Direction Générale de la promotion de la femme du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) a adopté en 2017 la « Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre » dont le but est de contribuer à la réduction de la prévalence des violences basées sur le genre qu'est la cible 5.2 de l'ODD 5. En effet, il s'agit du seul dispositif pris par le Gouvernement afin de lutter contre la VBG à Madagascar.

1.4 : choix du contrôle du thème par la Cour en accord avec son Plan Stratégique et la vérification plus particulière de la cible 5.2 de l'ODD 5 qui est « éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes formes de violence faites aux femmes et aux filles (...) »

La valeur et les avantages des Institutions Supérieures de contrôle des finances publiques – faire une différence dans la vie des citoyens (En mettant en œuvre les 12 principes de l'INTOSAI en 2019 classées dans 3 domaines).

Il s'agit d'une continuité du contrôle de l'ISC sur l'avancement de la réalisation des ODD (réalisation de l'audit sur l'état de préparation de la mise en œuvre des ODD) mais axé spécifiquement sur les genres.

2. Lorsque vous avez commencé à travailler sur cet audit, quels étaient les défis auxquels vous avez été confrontés ?

2.1 : Détention des données importantes au niveau des PTF, particulièrement l'UNFPA, telles les statistiques nationales des VBG au niveau des 23 régions de M/car :

On n'a pas pu obtenir les raisons pour lesquelles l'UNFPA a choisi ses zones d'intervention.

2.2 : La Cour des comptes n'a pas autorité de contrôle au niveau des PTF.

2.3 : Disponibilité de données complètes au niveau des acteurs publics en l'absence d'accès au niveau des PTF, notamment l'UNFPA :

Disponibilité des données auprès des entités visitées : la plupart des entités visitées n'ont pas des données complètes (de 2017 à 2021) en leur possession.

3. Selon vous, qu'est-ce que cet audit et d'autres audits similaires peuvent contribuer à l'égalité des sexes à Madagascar ?

Les Objectifs de vérification de cet audit sont axés sur le(s) : *l'environnement juridique lié à la lutte contre les VBG ; le cadre de gestion de la lutte, les capacités des acteurs impliqués dans la lutte; l'Information-Education-Communication (IEC) dans la lutte.*

A travers la SNLVBG 2017_2021, ces 04 domaines forment le mécanisme national mis en place pour lutter contre les VBG.

L'évaluation de la performance des réalisations effectuées dans le cadre de la SNLCVBG permettrait d'opiner sur l'efficacité de la lutte contre les VBG et d'avoir une conclusion sur la situation de l'égalité des sexes à Madagascar et du système qui vise à le promouvoir.